

Développement construit

En 1915, l'extermination des Arméniens est orchestrée par l'empire ottoman.

C'est un sujet important et d'actualité car bien que l'Histoire comporte plusieurs grands massacres, ils continuent de se produire encore aujourd'hui.

En quoi le massacre des Arméniens constitue-t-il un génocide ?

Nous verrons d'abord le contexte et les causes de ce massacre. La communauté arménienne se trouvait surtout dans le nord-est de l'empire ottoman, dans l'actuelle Syrie. Les Arméniens forment une communauté d'environ un million huit-cent mille personnes et sont une minorité chrétienne au milieu du peuple de l'empire ottoman majoritairement musulman. Le ministre de l'intérieur Talat Pacha ordonne en 1915 d'éradiquer les arméniens sans épargner personne (femmes, enfants ou infirmes). Les raisons pour cette extermination sont multiples : les Arméniens sont une minorité religieuse avec leur langue, leur culture et leurs traditions différentes de celles de l'empire, mais sont également traversés par un mouvement indépendantiste alimenté par leur nationalisme. L'empire ottoman les perçoit aussi comme une menace à cause de leur alliance avec la Russie, contre laquelle l'empire est en guerre.

Nous abordons maintenant le processus d'élimination et le bilan. Les Arméniens sont soit envoyés dans des camps de concentration, soit exécutés, ou encore déportés. Leur maisons sont pillées et détruites, ils sont victimes de beaucoup de maux : viol, faim, fatigue, soif... Par ces actes de violence et ces mesures d'extermination, un million deux cents milles arméniens sont tués (soit environ 70 % de leur communauté). La plupart des rescapés émigrent en direction des pays voisins ou plus éloignés comme la France.

En conclusion, le massacre des Arméniens en 1915 peut être qualifié de génocide car il est organisé et planifié par l'État ottoman et parce qu'il vise à exterminer purement et simplement toute la population comme l'atteste son lourd bilan humain.

En France, ce génocide reste dans nos mémoires grâce à l'émigration de rescapés arméniens comme Charles Aznavour, dont le parcours exceptionnel est raconté dans le film « Monsieur Aznavour », co-réalisé par Medhi Idir.

(GALMICHE Alyson avec OTT Léna)